MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline -Travail

E N--2848 /MEN/DRH/SDPES

Abidjan, le 11 OCT 2017

Le Directeur

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux et Départementaux

Objet : Contrôle des effectifs des enseignants du secondaire.

En vue de procéder à l'actualisation des fichiers du Personnel Enseignant tenant classe du secondaire, je vous informe que des équipes de la Direction des Ressources Humaines sillonneront vos différentes structures pour un contrôle de la présence effective desdits personnels. Un calendrier vous sera communiqué à cet effet.

Aussi pour faciliter cette mission je vous invite à transmettre les fichiers joints en annexe aux différents établissements placés sous votre autorité en vue de leur renseignement. Vous vous chargerez de les mettre à la disposition de nos services au plus tard le mercredi 25 octobre 2017 à l'adresse suivante drh.serviceplanning@gmail.com.

il s'agit notamment de:

- La Liste nominative des enseignants tenant classe.
- > La Liste des personnels en sortie de carrière (retraite effective, décès)
- La liste des malades avec ou sans certificat du conseil de santé
- > La liste des personnels bénéficiant d'une mise à disposition ou d'une mise en disponibilité.
- > La liste des enseignants bénéficiant d'un changement de charge fonctionnelle (personnel administratif)

DIRECTEUR

La liste des personnels ayant bénéficié d'une autorisation de sortie du territoire.

Je sais pouvoir compter sur votre implication en vue de l'exécution diligente de ces instructions.

Mamadou BARRO